

## Déclaration UE de conformité

### **NEMO SUPPLY CHAIN**

Lieu-dit Lapouyade  
33230 SAINT MEDARD DE GUIZIERES - France

Déclare sous sa propre responsabilité, que les produits suivants :

### **CIBLE ELECTRONIQUE UNICORN CX 2000 et CIBLE ÉLECTRONIQUE UNICORN LX2100**

Marque : UNICORN  
Références : 79505 et 79509



**sont conformes à la législation communautaire d'harmonisation applicable :**

- **Directive n° 2014/30/UE** du 26 février 2014 du Parlement européen et du Conseil relative à la compatibilité électromagnétique
- **Directive n° 2011/65/UE** du 8 juin 2011 du Parlement européen et du Conseil relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (Directive RoHS) (UE)

**et que cette conformité a été évaluée suivant les normes harmonisées listées ci-dessous :**

- **EN IEC 55014-1 :2021** : « Compatibilité électromagnétique - Exigences pour les appareils électrodomestiques, outillages électriques et appareils analogues - Partie 1 : Émission »
- **EN IEC 55014-2 :2021** : « Compatibilité électromagnétique - Exigences pour les appareils électrodomestiques, outillages électriques et appareils analogues - Partie 2 : Immunité – norme de famille de produits »
- **EN 61000-3-2 :2019+A1 :2021** : « Compatibilité électromagnétique - Partie 3-2 : Limites – limites pour les émissions de courant harmonique »
- **EN 61000-3-3 :2013+A1 :2019+A2 :2021** : « Compatibilité électromagnétique - Partie 3-3 : limites – limites des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation (...) »

Fait à Saint Médard de Guizières,  
le 20/01/2025



Rhalid BOUNEHILAT  
*Responsable Qualité Produit*